



AUTORISATION DE L'AUTORITE TERRITORIALE

Pour les agents sapeurs-pompiers volontaires et/ou professionnels à l'année **dans un autre département.**

Réf. décret n° 99-1039 du décembre 1999 relatif aux sapeurs-pompiers volontaires – article 67

Je soussigné (e) (l'autorité territoriale ou son représentant)
(grade, nom, prénom, fonction)

.....

autorise

Nom :

Prénom :

Grade :

Sapeur-pompier volontaire au centre de

et/ou

Sapeur-pompier professionnel au centre de

Depuis

à contracter un engagement auprès du service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime pour la surveillance des plages et des activités nautiques pour la saison estivale 2021.

Fait à

Le

Signature et cachet du chef de centre

Fait à

Le

Signature et cachet de l'autorité territoriale